

Vendeur Nom : <u>EARL Le Pie</u> Adresse : <u>de Pie</u> <u>46250 MARTINAC</u> N° TVA : <u>FR</u> Intracommunautaire	FACTURE N° <u>13</u> Date : <u>09/09/24</u>	Client Nom : <u>Vaillès DAU</u> Adresse : <u>12200 Villefranche de</u> <u>Rouergue</u> N° TVA : <u>FR</u> Intracommunautaire
--	--	--

☐ Vente / livraison intra communautaires ☐ Vente à l'export

(si oui, exonération TVA art.262 ter I du CGI)

(si oui, exonération TVA art.262 -1 du CGI)

☐ Autoliquidation

Vente d'Animaux Destination :

☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction

Désignation des produits	Marque ou N° d'identification	Poids	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
1 Veau croisé	5339		1		360
FR463785					
1 Veau croisé	5342		1		380
FR463785					

Paiement : ☐ au comptant ou à réception de la facture
☐ paiement différé le :(date)
☐ escompte

Adhérent à un Centre de Gestion Agréé

☐ oui

Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

Conditions de Vente

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
 Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée
 afin de couvrir les frais de recouvrement.

Total H.T. (avant RRR)	
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	740
T.V.A. /	52%
Prix T.T.C.	40,70
Escompte /	%
TOTAL A PAYER	780,70

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.
 Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural